

30<sup>c</sup>

# Journal du Lot

30<sup>c</sup>

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche



### Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	18 fr. 50	28 fr.	45 fr.
Autres départements	20 fr.	30 fr.	48 fr.

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	2 fr. 25
RECLAMES 3 <sup>e</sup> page	3 fr. 50
2 <sup>e</sup> page	6 fr. 1

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## TÉMOIGNAGE DÉCISIF !

Notre excellent confrère, Candide, qui propage les principes de la Révolution Nationale dans un esprit aussi ferme que lucide, nous apporte un document qui vaut la peine d'être connu. Il ajoute un fait précis aux preuves déjà connues que le parti communiste était en France un instrument de trahison aux mains de l'étranger ; que les meneurs communistes y étaient les « entre-tenus » de l'étranger ; que les grèves, les troubles, les désordres qui ont désolé notre pays et démantelé la société française étaient suscités, dirigés et payés par l'étranger.

Sans doute, nos compatriotes n'ont pas oublié ces fameuses grèves de la batellerie qui explosèrent tout à coup en 1933. Brusquement, les rivières de l'Aisne, de l'Oise, de la Marne et de la Seine furent bloquées par des barrages de péniches enchaînées l'une à l'autre, les canaux du Nord et de l'Est embouteillés et tout le trafic interrompu.

Cette mobilisation partielle de guerre civile à quoi les « revendications » professionnelles servaient de prétexte, avait pour but de paralyser les grandes industries en les privant de matières premières et de détraquer toute la mécanique sociale.

Eh ! bien le document publié par Candide montre que tout cela n'était pas autre chose que l'exécution d'un plan dressé par Le Komintern de Moscou, organe central et directeur du communisme, quelque chose comme le Grand Etat-Major de la Révolution Internationale.

Le dit document est un extrait du livre qui vient de paraître aux Editions Unis, écrit par un communiste d'origine allemande, qui raconte comment, envoyé par Le Komintern, il vint en France chargé par celui-ci de faire exécuter les ordres dont il était porteur. Il raconte comment il s'aboucha en avril 1933, à Dunkerque, avec les meneurs du communisme français — si l'on peut dire — comment la C.G.T.U., filiale en France du Komintern moscovite, prépara l'affaire par une agitation conduite suivant les bons principes. Puis il ajoute :

« L'état-major communiste de Dunkerque était chargé de fournir un « groupe d'experts aptes à transformer la grève menaçante en une véritable « bataille. »

« C'était une sorte de sabotage général des transports. Nous nous réunîmes à Paris pour une conférence avec les leaders du parti.

« Benoit Frachon, le stratège communiste à Paris, nous exposa la façon « dont il pourrait éventuellement soulever et prendre Paris. De sa voix sèche « et froide, Frachon nous dit son plan, qu'il devait réaliser avec l'aide de Jean « Rigal, Emile Ramette et Mauvais, tous vétérans du comité. Je représentais « à la réunion les dockers communistes. »

« En même temps, des délégués étaient chargés de soulever les ouvriers mineurs et du textile. Suit le récit des péripéties de cette guerre des canaux et des rivières autour des barricades flottantes attaquées par les forces gouvernementales et que défendaient les bateliers dirigés et terrorisés par les meneurs communistes. Le livre, cité par Candide, écrit ensuite :

« La mêlée dura quatre jours et quatre nuits : la plus belle bagarre qu'on « ait jamais vue. Dans la nuit du 26, nous fîmes une réunion à Saint-Denis. « Frachon nous informa que la grève avait assez duré. Arrachard, furieux, « s'écria :

« — Pourquoi ? Ça marche très bien !

« — Les camarades du Komintern s'estiment satisfaits, répondit Fra- « chon ; il ne faut pas jouer tous nos atouts d'un seul coup. C'est une expé- « rience, une expérience heureuse. Tirons-en des leçons pour les batailles fu- « tures ! »

« Ils étaient satisfaits, les camarades du Komintern. Il y avait de quoi. Ils avaient en France une organisation à leurs ordres active et puissante, grâce à quoi ils pouvaient à leur gré déclencher ou retenir la guerre civile chez nous. Ils venaient d'en faire l'essai, d'entraîner leurs troupes dans une mobilisation partielle qui leur permettait de juger les moyens de défense de l'adversaire, d'y adapter leurs moyens d'attaque et de préparer pour le jour propice leurs troupes d'assaut !

« En vérité, n'est-ce pas magnifique ?... Des traitres, c'est une engeance qui a toujours existé. Dans notre humanité, composée de bien et de mal, les héros rachètent les traitres, sans pouvoir toujours, hélas ! sauver ce que ceux-ci ont perdu ! Oui, partout et en tous temps, il s'est trouvé des êtres capables de trahir leur pays par ambition, par rancune, par vengeance ou par cupidité...

« Mais ce qu'on n'avait, je crois, jamais vu, c'est toute une organisation, ou plutôt presque toute une administration politique installée dans un pays pour y préparer méthodiquement la ruine de ce pays et sa désagrégation sociale, presque sous la protection des lois, et, en tout cas, grâce à la stupidité et criminelle incurie du gouvernement. Tel est pourtant le spectacle que nous a donné le parti communiste, créateur et animateur de ce Front populaire, qui fit de lui le maître du pouvoir.

« Oh ! l'ennemi du dehors pouvait venir. Nous étions déjà envahis par le dedans.

Emile LAPORTE.

## Sera-ce leur tour ?

Attachés à leurs habitudes comme Prométhée à son rocher, les fumeurs commencent à s'inquiéter pour leur ravitaillement en tabac.

Dans plusieurs villes on a vu, ces derniers jours s'alléger au seuil des débits de longues files de « pétouneurs ». L'un a observé une et je dois dire que ces pauvres hommes faisaient une drôle de bobine.

Bobine qui n'était pas fière, car les femmes qui passaient souriaient moqueusement. Certaines faisaient même et à voix haute des réflexions comme par exemple : « La queue au bureau de tabac ! ou aura tout vu ! » ou bien : « Il faut avoir envie de fumer pour faire la queue ! » ou encore : « Si on leur demandait de faire ça chez le boucher, ils diraient qu'il n'est pas le temps »

Ces railleries féminines étaient certainement cruelles au cœur de ces hommes qui, faibles devant leur passion, ne crai-

gnaient d'étaler cette faiblesse, de l'étaler et de la crier sur le trottoir, qui est aussi un toit, un toit plus bas que l'autre.

En m'approchant, j'entendis un des attendeurs, un homme mûr, dire à son voisin : « Ça leur va bien de se payer notre gr... Elles ont bien fait la queue, elles, pour avoir des bas de soie et des gants ! »

Je n'ai pas entendu la réponse de son voisin mais à la place de celui-ci j'aurais peut-être dit : « Cher collègue, ce n'est pas tout à fait la même chose. Si futilité que paraissent ou que soient en réalité les bas de soie et les gants de peau, ce sont des accessoires du vêtement, tandis que le tabac, convenons-en, est d'importance nationale, ce n'est que de la fumée. Et si vous dites que c'est une tyrannie passion, je vous répondrais que l'occasion est belle pour tâcher de vous en guérir. »

PAN.

## INFORMATIONS

### COMMUNIQUÉ ALLEMAND

Le haut commandement des forces armées allemandes communique :

D'importantes formations de bombardiers ont effectué, la nuit dernière, une attaque efficace contre l'important port de transbordement de Belfast en Irlande du Nord.

D'importantes explosions et de nombreux gros incendies ont été observés principalement dans les installations de l'industrie de production aéronautique et dans les chantiers Vickers-Armstrong ; quatre bateaux qui se trouvaient dans le port ont été incendiés.

D'autres formations aériennes ont bombardé les chantiers de la marine de guerre britannique et les usines de produits alimentaires de Barrow-Infulness, sur la côte occidentale britannique.

De nouveaux coups au but ont été obtenus sur des objectifs d'importance mi-

litaire des rives de la Mersey qui étaient encore partiellement en flammes à la suite des attaques de la nuit précédente.

D'autres attaques aériennes ont été dirigées contre les usines d'armement près de Hartlepool, ainsi que contre les installations maritimes d'Ipswich et de Plymouth.

Des bombardiers ont coulé dans les eaux britanniques quatre cargos d'un total de 21.000 tonnes et un destroyer. Cinq autres gros navires marchands ont été gravement endommagés à coups de bombes.

Au cours d'une attaque effectuée de jour par des bombardiers légers contre l'aérodrome de Vanston, en Angleterre sud-orientale, plusieurs appareils ont été détruits au sol. Des incendies se sont déclarés dans les installations de l'aérodrome et des dépôts de carburants.

### La retraite des vieux travailleurs

Les services du secrétariat d'Etat au travail ont fait un gros effort depuis la promulgation du texte législatif sur la retraite des vieux travailleurs.

En effet, à l'échéance du 1<sup>er</sup> mai, 50.000 vieux travailleurs (zone libre et zone occupée) ont pu toucher le montant de leurs allocations. Ce résultat a été obtenu six semaines seulement après la parution au « Journal officiel » de la loi et les services ont pris des dispositions pour que la cadence soit accélérée dans les mois qui vont venir.

Cependant il est conseillé aux vieux travailleurs, qui possèdent de « bons » titres de porter une attention toute particulière à la rédaction des formules de demande qui leur sont remises à cet effet.

### Mesure de clémence

A l'occasion de la fête du travail et de paix sociale, M. Pierre Alype, préfet de la Gironde, a décidé la libération du centre de séjour surveillé de Mérignac de vingt et un individus internés par mesure administrative.

### EN PEU DE MOTS...

— Neuf sergents aviateurs français qui, le 3 juillet 1940, avaient tenté de passer des avions à l'Angleterre ont comparu devant le tribunal militaire de la 13<sup>e</sup> division et ont été condamnés à 1 an de prison.

— Une nouvelle journée sans viande a été instituée en Italie, de telle sorte que la vente de la viande et la consommation dans les restaurants ne sont plus permises que le samedi et le dimanche.

— Les inspecteurs de la brigade mobile, à Paris, ont arrêté cinq individus qui s'apprêtaient à livrer au marché noir de la toile. L'opération devait rapporter 8 millions.

— On annonce la mort du général Bulot, grand-officier de la Légion d'honneur, président honoraire de la Société d'entraide de la Légion d'honneur.

titre de « Directeur du Service des Eaux », sera impuissant.

A moins que les habitudes et les mœurs n'aient bien changé. Ce que d'ailleurs nous souhaitons.

### La figure d'un temps.

Il a été question, à cette commission de propagande régionaliste, dont nous avons plusieurs fois parlé, de la création de « Maisons Quercynaises » qui seraient comme la reconstitution aussi exacte que possible d'un « foyer » de chez nous avec son atmosphère recrée par le cadre, le mobilier, l'architecture, etc... Une sorte de musée familial qui fixerait pour un temps le « milieu » dans lequel ont vécu si longtemps nos « anciens ».

C'est un temps dont on voudrait perpétuer la figure. Un temps comme on n'en verra plus. Ou rien ne changerait dans les manières de vivre et dans les mœurs ! Ou tout était stable et où les choses d'hier se reproduisaient fidèlement dans les choses de demain. Juste qu'aux environs de 1900, on peut dire que les choses ont moins changé, en deux siècles, qu'elles ont changé depuis lors en 30 ans !

Si donc l'on veut stabiliser ces souvenirs, il est temps de le faire pour bien montrer à nos descendants ce qu'étaient et comment vivaient leurs aïeux qui n'étaient en somme pas plus bêtes qu'eux !

### JEUNE FRANÇAIS !

Engage-toi dans l'armée coloniale elle t'offre un idéal et un beau métier.

## Chronique du Lot

### Chez les Jeunes

Visite à Cahors et dans le Lot de M. Marc Henry, Délégué régional pour le Périgord et de M. Vandermarq, Commissaire régional au chômage des Jeunes.

Arrivés lundi matin et après s'être entretenus avec M. Gueugnier, Délégué départemental, M. Vandermarq, M. Henry et son adjoint M. Schreyeck consacreront leur après-midi à rendre les visites d'usage aux Autorités civiles et religieuses.

Le soir, à 20 heures, un dîner intime réunissait autour des représentants du Secrétariat Général à la Jeunesse les Responsables départementaux de tous les Mouvements de Jeunesse du Lot, sous la présidence de M. Jean Lagrive, Chef de Cabinet, représentant M. le Préfet, empêché.

La présence de M. Jean Lagrive dont la grande sympathie pour les Jeunes se manifeste depuis longtemps par l'aide constante qu'il leur apporte, contribua à créer, au sein de cette réunion, une atmosphère d'amitié et de jeunesse gaieté.

A l'issue du repas, M. Gueugnier, Délégué départemental, remercia les Chefs des Mouvements de Jeunesse et donna la parole à M. Marc Henry.

Le Délégué régional exposa le rôle véritable du Secrétariat Général à la Jeunesse afin de dissiper les malentendus qui parfois font croire à la création d'un Mouvement unique de la Jeunesse française. Il fut jamais le... du Secrétariat Général qui se propose uniquement de faire pour tous les Mouvements existants, sans exception ni préférence, une Propagande commune, auprès des Jeunes isolés (les 7/8<sup>e</sup> de la Jeunesse) pour les inciter à adhérer à l'un des nombreux Mouvements de France (147 environ s'offrent à leur choix).

Le rôle du Délégué à la Jeunesse dans le cadre départemental consiste, par rapport aux divers Mouvements, à les animer et les guider afin que, conservant toute leur individualité, ils aient cependant un « dénominateur commun » : L'Intérêt National qu'ils ne perdent jamais de vue. M. Marc Henry adressa enfin un appel aux Jeunes (Chômeurs, Réfugiés, Etudiants en vacances) pour leur demander d'offrir spontanément leur concours au « Service civique rural » qui assure aux travaux des champs si nécessaires et contribuer ainsi au Ravitaillement national tout en goûtant les saines joies du travail de la terre.

M. Vandermarq prit alors la parole pour définir le rôle du Commissariat au Chômage des Jeunes qui, dit-il, vient en aide à la Jeunesse désemparée, sans travail.

A cet effet il apporte son concours financier aux Chantiers de Jeunes Chômeurs créé par la J.O.C., les Compagnons, les Scouts, dont il est ainsi amené à contrôler la gestion ; si besoin est, il crée lui-même des Chantiers, suscite ou encourage des réalisations de Services civiques, tels que « Les Postillons du Limousin » et les « Cyclo-Routiers du Périgord ».

Son contrôle s'exerce aussi et surtout sur l'activité des Chantiers et demande de prévoir dans leur programme, l'initiation et la formation professionnelles, une formation générale et civique, de l'éducation physique (large place à l'hébertisme) et des travaux productifs.

M. Vandermarq ajouta en terminant que le Commissariat au Chômage exerce également, vis-à-vis des divers Chantiers, une action coordinatrice pour éviter que les initiatives prises au hasard ne provoquent des chevauchements infructueux. De plus, il a organisé un Service Médical chargé de veiller sur la santé, souvent précaire, des Jeunes Chômeurs.

Après ces exposés empreints d'un dévouement total à la cause des Jeunes, MM. Henry et Vandermarq s'entretenirent amicalement avec les Dirigeants de la Jeunesse lotoise qui purent ainsi leur poser les aspirations et les besoins des Jeunes du département qu'ils venaient visiter : lundi à Cahors, mardi à Figeac, St-Céré et Bretenoux, mercredi à Souillac et Gourdon pour représenter auprès d'eux M. Lamirand, Secrétaire Général à la Jeunesse que le Lot aura, après tant d'autres régions, la joie d'accueillir un jour, que nous souhaitons prochain.

MM. Henry et Vandermarq emporteront, nous n'en doutons pas, de leur visite à Cahors, la reconfortante impression de Mouvements de Jeunesse travaillant au coude à coude, dans une atmosphère d'amitié et de large compréhension, plaçant ainsi la Jeunesse du Lot à l'avant-garde du Redressement National entrepris par le Maréchal Pétain.

### Maire révoqué

M. Meyniel, maire de la commune de Saint-Médard-Nieucourby (Lot), est révoqué de ses fonctions : « Fait preuve d'hostilité à l'œuvre de rénovation nationale. »

### Le Remembrement des terres

Nos exploitations agricoles françaises se distinguent en deux types : les peuplements en villages, ceux en exploitations dispersées.

Le morcellement à l'extrême qui est une cause prépondérante de l'abandon culturel ou de l'insuffisance et précaire mise en exploitation atteint chez nous un tel degré que la propriété arable peut être considérée comme une véritable mosaïque. Une superficie considérable du territoire se trouve ainsi occupée par des tenures foncières dont l'étendue est inférieure à dix ares.

L'idée de remembrer les terres germaît déjà avant la récente loi du 18 avril 1941. Les textes du 27 novembre 1917 et du 4 mai 1919 atténuèrent dans une certaine mesure la dissémination antérieure mais laissaient subsister l'éloignement des parcelles du siège de l'exploitation.

Malheureusement avec ces textes ce qui, avec de la bonne volonté, pouvait être coulé dans un sens, se trouvait défilé de l'autre par le jeu de la loi du 14 mars 1919 sur les lotissements dont il fut trop souvent bien abusé.

Aujourd'hui, à temps nouveaux, visées nouvelles tendant à créer des exploitations agricoles d'un seul tenant groupées autour des bâtiments de ferme.

Ceux-ci sont destinés à devenir des îlots de vie que la famille a le devoir de défendre. Les parcelles de terrain éparpillées, avait en un précédent état, en la personne du grand agronome Mathieu de Dombasle (1777-1848) qui préconisait le partage des sols arables entre tous les cultivateurs d'une même commune rendant à chacun « une étendue égale et de même qualité » que celle qu'il possédait antérieurement en un seul tenant ou en une pièce principale greffée de lots de servitude.

Bien que la proposition de Mathieu de Dombasle soit apparentée aux doctrines phalanstériennes, un double point capital doit en être retenu : l'étendue égale et surtout même qualité à chacun. Autrement dit « statu quo ante » avec la seule différence que les terres seraient groupées au lieu d'être éparpillées.

Théoriquement rien de plus équitable. En pratique, si la réunion en étendue est relativement facile, l'équation de qualité n'est pas commode à résoudre.

Quiconque possédait un lot de bonnes terres éloigné de plus de 3 kilomètres du centre de son exploitation se trouvera en fait lésé s'il ne retrouve pas la même capacité productive dans le remembrement qui lui aura été attribué.

Le cultivateur tient à sa terre comme à la prunelle de ses yeux. Elle lui vient d'héritage ou est le fruit de son épargne. La faire changer de mains équivaut en bien des cas à arracher un enfant à sa mère.

D'ailleurs la texture générale de la France s'oppose à une transformation radicale des régions à villages en pays bocagers.

De tout cela la loi du 18 avril 1941 a tenu compte, elle a su ménager et prévoir sans rien de draconien.

Les Commissions communales de remembrement ne fonctionneront que là où l'intérêt de l'opération apparaîtra nettement.

Que le paysan ne se fasse donc pas du remembrement un épouvantail. Les temps nouveaux ne sont plus ére de démagogie où l'on se gargarisait avec de fallacieuses promesses de Pain, de Paix, de Liberté. Les mots d'ordre actuels s'inspirent des réalités : Confiance, Travail, Discipline. L'Etat français a la ferme volonté de faire à chacun sa place dans la justice.

SAGOT-LESAGE.

### POUR LA PRODUCTION LAITIÈRE

Des Services Agricoles :

Un décret relatif à l'organisation de l'achat de produits laitiers à la production vient d'être publié au « Journal Officiel ».

Les principes de cette organisation sont d'inciter le producteur à livrer tout le lait disponible de sa ferme et d'en assurer le ramassage le plus économiquement possible. Dans cet ordre d'idées, le ramassage des produits fermiers, beurres et fromages, sera assuré autant que possible par les ramasseurs de lait.

Des centres de groupage seront organisés pour limiter les dépenses en carburant.

De nouvelles coopératives seront créées pour le rassemblement des beurres fermiers.

Enfin, les prix du lait à la production seront fixés dans chaque région laitière par des commissions paritaires, comprenant deux producteurs agricoles et deux industriels laitiers.

# CAHORS

## LAPINS ET VOLAILLES SONT RÉSERVÉS A...

Un arrêté préfectoral en date du 1<sup>er</sup> mai décide que sont seuls autorisés à chasser des œufs, volailles, lapins et gibiers...

« 3<sup>e</sup> Les consommateurs, mais exclusivement sur les marchés de la commune de leur résidence et pour les besoins strictement nécessaires à leur consommation familiale, c'est-à-dire au maximum 2 volailles, 2 lapins et 2 douzaines d'œufs. »

« Dans les localités dépourvues de marchés, les consommateurs sont autorisés à acheter directement chez les producteurs de la commune de leur domicile, les quantités nécessaires à leurs besoins familiaux, tels qu'ils sont définis ci-dessus. »

« Ces besoins s'entendent pour une semaine au minimum. »

## HAUSSE ILLICITE

Le 25 février, M. Brugoux, négociant en tissus à Lacapelle-Marival (Lot), était condamné par le tribunal correctionnel de Figeac à 75 francs d'amende et à l'affichage d'un extrait du jugement à la mairie et sur son magasin pour hausse illicite.

Appel ayant été interjeté par le Ministère public qui trouvait la sanction insuffisante, Brugoux a comparu devant la Cour d'Appel d'Agen.

Brugoux a été condamné à 100 francs d'amende et à la publication du jugement dans deux journaux.

## CHAMBRE DES MÉTIERS

Les artisans employant les matières premières suivantes : chaux, ciment, plâtre, métaux (ferreux et non ferreux), charbon de forge, huiles et graisses, sont soumis à un questionnaire nous permettant de connaître leurs besoins en matières premières. Ils devront donc le remplir et le retourner au plus-tôt à la Chambre des Métiers, 18, rue Brives à Cahors.

## Police municipale

Les jeunes agents reçus au concours d'agents de police qui eurent lieu le 30 avril à Cahors, ont pris possession de leur poste.

Ils remplacent MM. Marcouly, Meulet et Moine, retraités, qui, dès le début de la guerre, avaient repris du service par suite de la mobilisation de plusieurs agents.

MM. Marcouly, Meulet et Moine remplissent leur tâche avec un dévouement qui était très apprécié. Nous leur adressons nos vœux bien sincères de longue et heureuse retraite.

## Fermeture des magasins de tissus

Les négociants en tissus de la ville de Cahors informent leur clientèle que les magasins seront fermés les lundi, mardi et vendredi de chaque semaine, sauf si ces jours tombent un jour de foire.

## Académie des Jeux Floraux

A l'Académie des Jeux Floraux, M. Rozès de Brousse a rendu compte du concours de langue d'oc qui, à la fois, distribue, cette année, aux poètes occitans les fleurs traditionnelles et les 3.000 fr. du prix Pujol.

Parmi les pièces couronnées, nous relevons avec plaisir « Cant d'Espèr », ode de M. l'abbé T. Toule, à Trespoux.

Nous sommes ravis que ce concert se produise.

## Les vols de la gare

Le Parquet de Cahors a relevé appel à minima dans l'affaire des vols commis à la gare des marchandises, jugée par le tribunal correctionnel et dans laquelle étaient inculpés les nommés Lachaud et Becquet poursuivis comme auteurs des vols et de M. Layrac, limonadier, comme recéleur.

Lachaud fut condamné à 10 mois de prison et Becquet à 3 mois. M. Layrac fut relaxé.

## PALAIS DES FÊTES

Mardi 6, mercredi 7, jeudi 8, samedi 10, dimanche 11 mai, en soirée à 21 heures. Dimanche, matinée à 15 heures.

Fernandel, Suzy Prim, Charpin dans un film gai.

## Berlingot et Cie

En complément : Article 330.

## EDEN

Mercredi 7, jeudi 8, samedi 10 et dimanche 11 mai 1941, en soirée à 20 heures 30. Jeudi et dimanche, matinée à 14 heures 45.

La plus grande aventure jamais portée à l'écran.

## UNE NATION EN MARCHÉ

avec Frances Dee et Joël Mac Crea. En complément : Compagnon de chasse, documentaire. — Sur l'eau à toute vitesse, documentaire. — Sport en Argentine, documentaire. — Mathurin et son infirmière, dessin animé.

## PLANTEURS DE TABAC

De la Direction des Tabacs : Le Service d'Exploitation Industrielle des Tabacs, en vue de favoriser au maximum la production agricole, a payé pour la récolte 1940, en plus des primes déjà acquises et du prix moyen, une prime « d'encouragement à la culture » aux départements qui sont parvenus à maintenir leur production normale de tabac.

Pour la récolte 1941, l'octroi d'un contingent supplémentaire a permis d'agréer deux communes nouvelles dans le département du Lot et une dans celui de l'Aveyron; il a permis également de donner suite aux demandes de nouveaux planteurs ainsi qu'aux demandes d'augmentation faites par les planteurs déjà autorisés.

Afin de réduire au minimum les renonciations totales ou partielles à la culture du Tabac en 1941 auxquelles les cultivateurs pourraient être obligés par les circonstances actuelles, le Comité technique de la Caisse Autonome vient de décider la création d'une nouvelle prime d'encouragement à la culture dont le principe est indiqué ci-après et qui sera applicable à la récolte 1941 :

1<sup>o</sup> Une majoration de 10 % sur les sommes touchées à la livraison, primes comprises, sera payée à tout planteur ayant cultivé une superficie au moins égale à celle qu'il avait plantée en 1940.

2<sup>o</sup> Cette majoration de 10 % sera portée jusqu'au taux de 15 % pour chaque planteur ayant augmenté sa superficie cultivée en 1940.

3<sup>o</sup> Enfin, si la superficie totale cultivée est supérieure à celle de 1940, une bonification sera accordée à tout planteur sans exception.

Cette importante décision vient à point nommé au moment où les agriculteurs procèdent à la préparation définitive des terres à tabac et aux dernières applications du fumier de ferme et de bergerie, elle les aidera à consacrer au tabac la totalité des terres profondes qui ne sont pas déjà occupées par les plantes racines, le maïs et les pommes de terre, et contribuera à porter au maximum les emblavements en céréales l'automne prochain.

Des précisions sur l'application des primes en question seront, par la même voie, données aux planteurs de tabac dès qu'elles seront parvenues.

## FÊTE DE JEANNE D'ARC

Appel aux jeunes. — Le Délégué départemental pour le Lot du Secrétariat Général à la Jeunesse invite tous les jeunes du département à se joindre, dans leurs localités, aux Mouvements de jeunesse pour célébrer avec eux, d'une manière éclatante, les fêtes qui se dérouleront le 11 mai 1941 en l'honneur de Jeanne d'Arc, patronne de la Jeunesse de France.

Le Délégué fait appel, également, à toute la population pour aider les jeunes à décorer et à voyager aux couleurs nationales jointes à celles de Jeanne d'Arc. Pour Cahors, le programme de cette « Grande Fête Nationale de la Jeunesse » la première de l'année sera publié incessamment.

## ASSOCIATION DES ALSACIENS-LORRAINS

A l'occasion du séjour dans le Département du Lot de Mgr Heintz, Evêque du diocèse de Metz, un pèlerinage des Lorrains aura lieu à Rocamadour le dimanche 4 mai.

Pour recevoir, coordonnateurs de l'Association, les membres de la section de Cahors et de la région, se rendre à Cahors et se faire inscrire aux environs d'Alsaciens-Lorrains.

Les environs d'Alsaciens-Lorrains ont organisé, à cette occasion, un autobus : Prix du voyage aller et retour : 41 fr. Déjeuner (tiré du sac) à Rocamadour. Départ de Cahors dimanche 4 mai à 7 heures. Retour dans la soirée.

Les différents offices religieux seront indiqués sur place.

Le Comité des Alsaciens-Lorrains remercie, au nom de tous ses compatriotes, M. le Capitaine-Major Montford, généreux donateur qui, à l'occasion de son mariage, remit un don de 100 fr., et exprime tous ses meilleurs vœux aux jeunes époux.

## Les Sports

### COUPE DU QUERCY

Le 1<sup>er</sup> mai, la Quercenoise du Lycée Gambetta avait organisé à Cahors, sous le contrôle de l'Office du sport scolaire et universitaire, un tournoi de rugby dont une magnifique coupe était l'enjeu.

Dans la matinée, après le salut au drapeau, divers groupements de jeunes gens et les équipes concertées des Lycées de Cahors, d'Aurillac, de Toulouse et de Tulle se rendirent en cortège au monument aux morts pour y déposer une gerbe de fleurs. Cette fête sportive nous était offerte comme un agrément en ce jour de fête nationale du travail. Rendez-vous avait été pris au terrain de jeux pour écouter à 17 heures les discours du Maréchal. Malgré le temps maussade, plus de trois mille personnes se pressaient dans les tribunes et le long des barrières du Stade Lucien-Després. M. le Préfet du Lot était entouré de nombreuses notabilités cadurciennes.

La sonnerie du téléphone les interrompit avec à-propos. La jeune veuve descendit. — Il m'attend, lança-t-elle, en rentrait. — Je suis sans force... — N'est-ce pas logique ?... Elle ajouta, très naturelle : — Le principal est qu'il vous croie. Je vais m'y employer.

Un gondolier passait. Elle le héra. — Lorsqu'elles furent assises, Mme di Ciampino dit : — Il me recevra dans son bureau, je suppose. Attendez au salon. Je vous appellerai.

Puis elles se turent. Une bande de pigeons passa, très bas, et l'eau refléta leur vol.

Le cœur de Jeannille battait tellement fort qu'elle en éprouvait une souffrance physique, comme une gêne de respiration. Les larmes qu'elle avait refoulées barraient sa gorge. Et maintenant que l'extraordinaire même de cette aventure ne la soutenait plus, qu'elle demeurait muette et seule en face de son cœur, son beau visage s'assombrissait, se modelait lentement pour prendre le masque de lourde tristesse qu'il garderait peut-être bien longtemps.

Jeannille avait une clef de la petite porte qui ouvrait sur le rio. Occiatio les vit traverser la cour, mais il supposa que Mme di Ciampino allait monter chez la jeune fille et ne songea donc pas à l'annoncer.

Elles entrèrent dans le salon.

Disons tout de suite que cette fête fut une belle manifestation sportive. La formule du tournoi (quatre matches de quarante-cinq minutes) est d'ailleurs une heureuse formule, et pour les joueurs qui s'affrontent sur le même terrain, en un temps très court, en faisant valoir leurs meilleures qualités, et pour le public qui trouve dans la rapidité et la variété du jeu un supplément d'intérêt.

Les Cadurciens ont chaleureusement applaudi tous les joueurs. A peine ont-ils regretté que la Quercenoise n'ait pas eu plus de chance.

A la vérité les quatre équipes étaient à peu près d'égale force et le résultat aurait pu être différent sans que l'on criât à l'injustice du sort.

Aurillac battit Tulle par 3 points (un essai) à zéro et Toulouse battit Cahors par 5 points (un essai transformé) à zéro. Puis Tulle battit Cahors par 10 points (deux essais, un drop) à 3 (un essai). Aurillac gagna la coupe en battant Toulouse par 5 points (un essai transformé) contre 3 (un essai).

Le Lycée d'Aurillac avait été récemment nommé champion d'Académie, par le Lycée de Tulle. L'équipe, un peu lourde, compte surtout sur la force de ses avants qui traversent volontiers les mêlées et bousculent leurs adversaires à la touche. Ces avants sont souvent hors-jeu et l'on peut reprocher à l'arbitre d'avoir été pour eux trop indulgent. Les trois-quarts, en formation serrée, trop serrée pour bien attaquer, constituent une bonne ligne de défense. En style classique et plus particulièrement en style scolaire, les avants protègent les lignes arrières et s'appliquent à leur donner le ballon pour l'attaque. Aurillac use d'une tactique contraire : les trois-quarts gardent les buts tandis que les avants se lancent à l'assaut. Parmi ces avants se distinguent deux joueurs de classe : Lapeyre et Gaudillat.

A la Violette du Lycée de Toulouse manquent trois de ses meilleurs équipiers : Vaysses, Metton et Cassayet, son capitaine. Mais ils étaient remplacés par trois joueurs renommés : Bayet, de l'Olympique, Tournoux, du T.U.C., et Anglade, du Stade. L'équipe est bonne et joue correctement suivant la meilleure tradition scolaire. Les trois-quarts sont rapides et dangereux bien qu'ils soient plus agiles qu'adroits. Grâce à eux on put admirer quelques beaux jeux de passe à la finale qui fut couronnée de douze minutes. Les Toulousains en furent quelque peu dépités, car ils pouvaient légitimement espérer gagner la coupe.

Les joueurs du Lycée de Tulle présentèrent une équipe homogène et bien entraînée. Mais ils manquèrent d'ardeur et de confiance. Ils obtinrent à peine le ballon et disputant en parties de quarante-cinq minutes et le jeu devait être mené vivement. Ils ne tirèrent aucun parti du ballon qu'ils avaient souvent à la mêlée et régulièrement en touche longue et ils abusèrent des coups de pied et des interruptions, surtout lors du match contre Aurillac.

Contre la Quercenoise, mais un peu tard, ils donnèrent la mesure de leur valeur.

Après de belles passes, René Mons, Capitaine des joueurs, marqua un essai très applaudi. Mais son retour imprudent entraîna un arrêt de volée, réussit un admirable drop et Surdol, demi-d'ouverture actif et habile, trompant la défense cadurcienne, porta le ballon entre les poteaux. Gogneras, excellent joueur, est un demi de mêlée d'avenir. L'arrière, Elie, est adroit et donne de bons coups de pied, mais il est par trop flegmatique.

La Quercenoise comprend de bons équipiers et joue avec entrain. Mais elle manque de cohésion et d'à-propos. Bergougnoux en est le meilleur joueur. Il a une façon très personnelle et très délicate de plaquer ses adversaires ; il suit attentivement toutes les phases du jeu, prend des décisions heureuses et se donne avec fougue. Peut-être ne prend-il pas assez au sérieux son rôle de capitaine. Ce reproche ne s'adresse pas spécialement à lui, mais à l'impression qu'une équipe qui n'était vraiment commandée, jamais je n'entendis une observation d'ordre et ne sentis-je qu'un gardien qui engageait son équipe dans une action délibérée.

C'est un erreur de croire que le capitaine doit être le meneur de jeu. Il suffit qu'il ait une claire compréhension du jeu mais il lui faut de solides qualités de chef. C'est un erreur aussi, je crois, de confier le commandement à un avant, beaucoup trop absorbé par d'ingrâtes besognes et mal placé pour surveiller, corriger, diriger et entraîner ses coéquipiers.

Ainsi, Pierre Bordes, demi-d'ouverture de la Quercenoise, ne lance pas franchement l'attaque et perd un temps précieux en virevoltes inutiles ; Gracias décline trop son ailier. Voilà deux fautes graves qu'un capitaine doit sanctionner sur le champ. On compte trop aussi à la Quercenoise sur les exploits personnels. Gracias réussit une fois à passer les arrières après un coup de grand style. Mais on voit partout à la tête des avants. René Bordes est un arrière adroit et courageux qui par deux fois au moins arrêta ses adversaires sur la ligne même des buts.

Je ne voudrais pas paraître trop sévère pour la Quercenoise, bonne équipe scolaire, qui joua jeudi avec beaucoup de cœur et fit preuve du meilleur esprit sportif. Elle eut pu gagner la Coupe de Quercy si le sort lui avait été favorable.

Elle doit disputer, jeudi prochain, à d'autres équipes scolaires, une coupe à Toulouse. Que mes critiques soient pour elle des conseils et trahissent mes vœux.

Les quatre parties furent très honnêtement arbitrées par M. Heilhes.

J. MAURELLE.

## Arrondissement de Cahors

### Bélaye

Dans l'enseignement. — Mme Delpech, institutrice à Bélaye, est promue au choix à la troisième classe. Nous adressons à Mme Delpech nos bien vives félicitations.

### Castelnau-Montrastier

Pour nos prisonniers. — Nous avons le plaisir de porter à la connaissance de nos concitoyens qu'une soirée sera donnée le 11 mai par la troupe « Paris-Jeunesse » au profit des prisonniers de guerre de Castelnau-Montrastier.

En plus de l'assurance qu'auront les Castelnaudiens de passer une agréable soirée, ils auront le cœur de participer à l'œuvre de nos prisonniers de guerre. Nous pouvons leur promettre que le spectacle qui leur sera offert comprend un programme de choix pouvant être vu et entendu par tout le monde.

Du théâtre, de la chanson, de la musique par des jeunes et des artistes, un spectacle de bon goût, amusant et gai, pour une bonne œuvre.

### Corn

Déclaration d'association. — Association des Anciens Elèves et Amis de l'Ecole publique de Corn. But : sports et relations amicales entre les anciens élèves. Siège social : Ecole publique de garçons à Corn (Lot). Titres. — Décès survenu le 25 avril, de Marie Soulié, épouse Navet. Les obsèques, auxquelles assistèrent de nombreux parents et amis de la défunte, ont eu lieu le samedi 26 avril. Nos sincères condoléances à la famille.

### Douelle

Repêchage d'un noyé. — Samedi dernier, vers midi, M. Baudel, de l'Ormeau, ayant aperçu, flottant sur l'eau, un corps humain, s'empressa de sauter dans un canot et de se porter à sa rencontre. Il le remorqua, et, ensuite, l'apporta M. le maire.

Le cadavre fut reconnu pour être celui du nommé Marcel Privé, tombé, le 3 mars dernier, accidentellement dans le Lot, de sur l'écluse de Saint-Georges.

Sa femme reconnut le corps de son mari.

Les obsèques de Marcel Privé ont eu lieu à Cahors, au cours de la journée de lundi.

### Montgesty

Nécrologie. — C'est avec regret que nous avons appris le décès, au village du Transpuech, de Mme Vve Marie Péguérié, âgée de 69 ans. Les obsèques ont eu lieu le 2 mai, parmi une nombreuse assistance. Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

## Arrondissement de Gourdon

### Pinsac

Dans l'enseignement. — Mme Rayzal, institutrice à Pinsac, est promue au choix à la classe exceptionnelle avec effet rétroactif du 1<sup>er</sup> janvier 1941. Nous adressons à Mme Rayzal nos sincères félicitations.

### Salviac

Documentation de circonstance. Les tribulations de la culture de la pomme de terre. — Au moment où la culture de la pomme de terre est l'objet de tous les soins du plus petit propriétaire d'une parcelle de terrain, il n'est pas inutile de connaître ses tribulations.

Le 5 pluviôse, au 11<sup>er</sup> (24 janvier 1794), dans le Gard et dans l'Hérault, il fut décidé que tous les jardins de plaisance et toutes les terres cultivables devaient être mis en culture et semencés en pommes de terre plutôt qu'en autres légumes, sous peine par les propriétaires récalcitrants d'être considérés comme suspects. On croyait, en effet, alors que la pomme de terre donnait la lèpre.

Dans le district de Montpellier, le 3 janvier 1794, « l'Instruction de la culture de la pomme de terre de Parmentier », imprimée à 2.000 exemplaires est distribuée dans toutes les municipalités.

Le 6 mars de la même année la municipalité fait connaître que les cartes de viande (il y avait alors les cartes de viande comme actuellement) seront refusées à tous ceux qui ne justifieront pas avoir reçu leur contingent de pommes de terre de semence ; on interdit les cultures qui ne sont pas de première

### Rhumatisants une bonne nouvelle !

Rhumatisants et tous ceux qui souffrez de sciaticque, de douleurs des membres et des reins, de goutte, pensez qu'un médicament nouveau, le Gandol, calmera votre douleur et conjurera les nouvelles crises, si vous avez la volonté de suivre régulièrement le traitement. Le Gandol ne se contente pas d'éliminer l'acide urique, il empêche sa surproduction dans l'organisme. Pour dix jours de traitement, le Gandol en cachets, sans ennui pour l'estomac, vaut 14 fr 60. Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors.

— Or, j'entends que vous ayez du bonheur, Marc. — Ceci me paraît actuellement assez difficile. — Non... Si vous voulez m'écouter, — Nous entrons dans une phase raisonnable de cet entretien. Puisqu'il s'agit de moi, je dis tout de suite que je considère vos conseils que je considère comme pondérés. — Alors, tout devient simple... J'ai eu une longue conversation avec Jeannille Campagnac. — Il s'agit d'elle ? interrompit-il. D'elle... Vous vous occupez d'elle !... — Jeannille est venue me trouver. — Vous prendre pour dupe, voulez-vous dire. Par vous, essayer de m'attendre. — Je crois que vous vous trompez, Marc. — Il se leva, repoussa son fauteuil d'un coup de genou, marcha à travers le bureau, revint vers son amie, s'arrêta devant elle, et d'une voix étouffée, comme s'il avait peur que ses paroles traversassent les murs : — Pouvez-vous savoir le mal qu'elle m'a fait ? — Oui... Car elle m'a tout raconté. Héhé, il répéta. — Elle vous a... — Tout... Ce que je savais déjà : sa colère, son exécution... La scène que vous avez vue, dans ce bureau, quand elle vous a fait avouer que... — Taisez-vous... Rien que ce souvenir prouve qu'elle... — Mme di Ciampino l'interrompit à son tour.

— Elle m'a raconté aussi ce qui s'est passé à l'Excelsior. — Elle a osé. — Et comment vous l'avez bouffée, en prétendant qu'elle vous disait peut-être cela... parce que vous appelez le comte de Brion, ce que vous aviez d'ailleurs caché à tous, même à votre meilleure amie. — On cache ce dont on n'est pas particulièrement fier. Je ne suis fier, moi, que de ma position, de mon travail, de ce que je dois à mon père et à moi-même. — Vous n'aviez pas le droit de lui répondre ainsi, Marc. — Et pourquoi, je vous prie ? — Ce qu'elle venait de dire, elle le pensait. — La considérait avec stupeur. — Ah ! ça ! Elle est forte, mademoiselle ma pupille. Vous si fine, si intelligente, elle a réussi à vous rouler dans la farine... Vous avez cru tout ce qu'il lui a plu de vous inventer. — Mme di Ciampino ne se laissa pas abattre : — Jeannille vous aime, Marc, repriit-elle avec plus de force. — Mensonge, mensonge odieux ! — Vous l'aimez aussi. Allez-vous rester aveugle !... — Pauvre amie. Inconscience, vous vous faites sa complice. — Et vous, Marc, vous risquez de passer définitivement à côté du bonheur. — La colère montait dans les yeux de l'homme. Il s'en voulait de savoir que

nécessité, comme celle du fraiseur, qui ne sont propres qu'à satisfaire « les muscadins ».

Nous verrons ultérieurement à quelles restrictions étaient soumises les populations et nous constaterons que les restrictions actuelles ne sont pas aussi sévères que celles du temps passé.

Et ce sera une consolation pour tous ceux qui se lamentent. — L. C.

## Souillac

Enseignement technique. — Avec plaisir nous apprenons que M. Toureau, directeur de l'Ecole pratique de Souillac, est nommé directeur de l'école professionnelle d'Oyonnax (Ain).

Voilà plusieurs années que M. Toureau était parmi nous et dans ce laps de temps, il avait su s'attirer l'estime générale de la population, de ses subordonnés et de tous les élèves. Tout en regrettant vivement son départ, nous ne pouvons que le féliciter de son avancement.

Dans l'enseignement. — Nous apprenons que M. Cordarie, instituteur à Souillac, passe en la même qualité à Agen. Nos sincères félicitations.

Chez nos pompiers. — C'est avec plaisir que nous apprenons que M. Foltzer, agent d'assurances de la Compagnie d'assurances générales a remis la somme de 200 fr. au Commandant de la Cie de Sapeurs-Pompiers, pour verser à notre caisse de secours. C'est à la suite du sinistre que nous avons pu rapidement envoyer à la « Poupe tourmente », en évitant de plus gros dégâts. Nos vifs remerciements.

## REMERCIEMENTS

### et

### AVIS DE NEUVAINÉ

Monsieur RÉGOUÏE, retraité de la gendarmerie, et Mademoiselle Marcelle RÉGOUÏE, dame employée à la Banque de France, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie, ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

### Madame RÉGOUÏE

née LACASSAGNE François-Emilie et les prient d'assister au service de Neuvainé qui aura lieu le vendredi 9 mai 1941, à 10 heures précises, en l'Eglise Cathédrale.

### AVIS DE NEUVAINÉ

Les familles BILLIÈRES-RAJADE font part à leurs amis et connaissances qu'un service de neuvaine sera célébré le vendredi 9 mai 1941, à 9 heures, en l'Eglise Saint-Barthélémy, pour le repos de l'âme de

### Monsieur Louis RAJADE

Chevalier de la Légion d'honneur Professeur honoraire

### PETITES ANNONCES

A VENDRE moteur 1 C.V. neuf, triphasé 220, période 50, tours 1.400. Ecrire : TERRET, à Cours, par Cahors (Lot).

ON DEMANDE un bon ouvrier relieur. S'adresser chez M. Arbouys, place des Petites-Boucheries.

A LOUER, appartement meublé, 3 pièces, eau, électricité, bois de chauffage, 4 km. Cahors. Prendre adresse au Bureau du Journal du Lot (33.443).

OFFRONS à inspecteurs ou courtiers d'assurances — et en général à tous représentants ou courtiers déjà titulaires de cartes, quel que soit l'article vendu — possibilité augmenter leurs gains de 40 à 50 fr. par jour. Mission agréable et facile. Offre valable pour Lot, Cantal, Dordogne, Corrèze. Ecrire : LUSTRE, 1, rue des Capucins, Cahors. On convoquera ou on écrira.

LIENS ET CORDELLETTE « ALFA » pour gerbes et usages divers. Vente en gros, LAMBERT, grains, Cahors.

ON DEMANDE logement, 3 ou 4 pièces, non meublé, Cahors, libre de suite. S'adresser Massenez, 2, rue Saint-Pierre, Cahors.

ON DEMANDE courtiers, représentants pour vendre calculateurs de poche. Ecrire : Massenez, 2, rue Saint-Pierre, Cahors.

ON DEMANDE un légionnaire chômeur ou sans travail, pour occuper l'emploi de surveillant temporaire à la prison de Cahors. S'adresser à la Légion, 24, rue Clemenceau, Cahors.

Imp. COUÉSLANT (personnel intéressé). Le co-gérant : L. PARAZINES.

Faillite du « Journal du Lot », 47

## LE SORTILÈGE DE VENISE

par ÉDOUARD DE KEYSER

— J'admire votre sérénité. — C'est qu'elle ne date pas d'hier, et qu'elle aussi, j'ai dû la raisonner. Mais elle se laissait moins facilement convaincre... Jeannille, mériterez-vous votre bonheur ?... — Je l'espère... Je vous jure de faire tout pour cela. — Montrez-moi vos yeux. Oui... La tendresse les habite, les illumine. Ils me rassurent, car l'amour n'est rien, sans la tendresse. Souvenez-vous toujours que l'amour est une plante de serre : il demande des soins, il dépérit lorsqu'on s'en occupe peu, qu'on laisse arriver le froid... Je veux que Marc soit heureux... très heureux... Car vous ne pouvez savoir combien je l'ai aimé.

Les derniers mots moururent sur ses lèvres. — Je sais que je vous fais du mal, madame... Tant de mal... Pardonnez-moi. — Si vous le rendez heureux pour toujours, qu'aurais-je à vous pardonner ?

— Enlevez votre chapeau, Jeannille... Oui... Ainsi... A tout à l'heure. Et elle se dirigea vers le bureau.

### CHAPITRE XIV

— Chère amie, lança Brion après avoir baisé la main de Mme di Ciampino, ma pauvre expérience m'a enseigné que lorsqu'une femme demande à un monsieur un rendez-vous immédiat, il s'agit la plupart du temps d'une consultation financière. Quelle valeur vous a-t-on prônée ? Quels bénéfices mirifiques fait-on luire à vos yeux ?... — Je n'ai pas de fonds disponibles. — Alors, c'est pour vendre ?... En ce moment ?... En pleine baisse ?... — Je suis contente de mon portefeuille.

— Alors ? — J'ai eu envie de vous parler de vous. — Voilà qui est bien extraordinaire... et très flatteur. Pourquoi ne vous asseyez-vous pas ?... Ce fauteuil-ci. En face de moi... Du porte ? — Non... — Du thé, au moins... Ma mère... — Où est-elle ? — En haut. Dans sa chambre. — Laissons-la, Marc. Je veux vous parler de vous, et à vous seul.

— Elle s'installait commodément ; il l'attaqua. — D'où vient ce souci ? — De ce que vous n'êtes pas heureux. — Croyez-vous mériter le titre de devineuse ?...

— Elle m'a raconté aussi ce qui s'est passé à l'Excelsior. — Elle a osé. — Et comment vous l'avez bouffée, en prétendant qu'elle vous disait peut-être cela... parce que vous appelez le comte de Brion, ce que vous aviez d'ailleurs caché à tous, même à votre meilleure amie. — On cache ce dont on n'est pas particulièrement fier. Je ne suis fier, moi, que de ma position, de mon travail, de ce que je dois à mon père et à moi-même. — Vous n'aviez pas le droit de lui répondre ainsi, Marc. — Et pourquoi, je vous prie ? — Ce qu'elle venait de dire, elle le pensait. — La considérait avec stupeur. — Ah ! ça ! Elle est forte, mademoiselle ma pupille. Vous si fine, si intelligente, elle a réussi à vous rouler dans la farine... Vous avez cru tout ce qu'il lui a plu de vous inventer. — Mme di Ciampino ne se laissa pas abattre : — Jeannille vous aime, Marc, repriit-elle avec plus de force. — Mensonge, mensonge odieux ! — Vous l'aimez aussi. Allez-vous rester aveugle !... — Pauvre amie. Inconscience, vous vous faites sa complice. — Et vous, Marc, vous risquez de passer définitivement à côté du bonheur. — La colère montait dans les yeux de l'homme. Il s'en voulait de savoir que

tout ceci était de la comédie et de s'y accrocher déjà, comme à un espoir valable, de sentir tout son amour s'insurger contre lui, le harceler, le pousser vers une crédulité ridicule et lâche. — M'apportez-vous des preuves ? souffla-t-il penché vers elle. — Sa bouche se tordait. — Ses larmes, Marc. Son accent... Son désespoir,